

Déclarations écrites reçues de la part des Membres en ce qui concerne les échanges de vues sous le point II de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

- **Union européenne**

« L'Union européenne et ses États membres restent fermement attachés à une paix globale, juste et durable en Ukraine, fondée sur les principes de la charte des Nations unies et du droit international, et nous saluons tous les efforts déployés pour parvenir à cette paix. La guerre d'agression menée par la Russie perturbe la sécurité mondiale et la stabilité de la chaîne d'approvisionnement et sape la coopération internationale fondée sur la confiance en matière douanière. Nous rejoignons donc l'Ukraine et nos partenaires internationaux pour appeler à un cessez-le-feu, qui constitue une étape essentielle vers la fin des hostilités et le rétablissement d'une coopération douanière fondée sur la confiance, conformément à la nature, aux valeurs et aux objectifs de l'Organisation mondiale des douanes (OMD). L'UE et ses États membres sont solidaires de l'Ukraine et de sa population ».

- **Ukraine**

Nous souhaitons rappeler ici que dans ses conclusions de 2022, le Conseil avait condamné tout acte d'agression aux frontières douanières et appelé à renforcer la coopération douanière, et que dans ses conclusions d'octobre 2022, le Comité technique permanent avait quant à lui déclaré que les conflits, et notamment les agressions militaires, sont incompatibles avec ladite coopération.

Au mépris total de ces conclusions, la Russie poursuit avec le soutien du Bélarus ses attaques militaires sur le territoire douanier de l'Ukraine. La guerre a de graves incidences sur l'aptitude des douanes de l'Ukraine à fonctionner normalement, ce qui fait peser d'importantes menaces sur la sécurité des douanes en Europe et dans le monde.

Les conséquences dévastatrices de la guerre menée par la Russie sur l'exercice de la mission de la douane sont les suivantes :

- L'armée russe détruit des points de passage frontaliers et des infrastructures critiques de l'Ukraine.
- La Russie bombarde quotidiennement les infrastructures énergétiques ukrainiennes, ce qui empêche les douanes d'accomplir leurs tâches puisque toutes les opérations douanières sont numérisées.
- La moitié des points de passage frontaliers ukrainiens sont fermés en raison des combats.
- Tous les aéroports sont fermés. À cause de la marine russe, les itinéraires maritimes sont dangereux.
- La guerre que mène la Russie détruit les chaînes logistiques habituelles du commerce international.
- Les centres régionaux de formation de l'OMD qui se situent en Ukraine sont en danger.
- La Russie a tenté d'annexer 20 % du territoire douanier ukrainien.
- En violation de toutes les normes internationales et de la Convention de Kyoto, la Russie a mis en place des bureaux de douane dans les territoires qui sont temporairement occupés.
- Plusieurs douaniers ukrainiens sont retenus en tant que prisonniers de guerre.

L'OMD a été créée pour rassembler les douanes afin de bâtir un monde plus sûr et plus prospère. Au lieu de cela, la guerre que mène la Russie détruit les frontières de l'Ukraine, ravage ses infrastructures douanières, sape la sécurité à ses frontières et perturbe les chaînes logistiques mondiales du commerce. Ce n'est compatible ni avec les principes de l'OMD ni avec l'adhésion à l'OMD.

Nous remercions nos pays partenaires pour leur soutien aux douanes ukrainiennes. Nous demandons à toutes les administrations douanières d'exiger que la Russie respecte les conclusions que le Conseil a énoncées en 2022 et cesse de détruire la coopération douanière internationale.

* La présente déclaration n'est pas d'ordre politique : elle veut montrer quelles répercussions désastreuses entraîne pour les douanes l'agression que la Russie mène contre l'Ukraine et appeler à agir pour préserver la paix afin que les douanes puissent accomplir leurs tâches.

*

*

*